



**CONTRAT D'ENGAGEMENT
FRUITS ET LÉGUMES**

AMAP VERT DE TERRE – Hiver 2015

Le présent contrat est passé entre :

M. Eric CARRA, maraîcher demeurant à Rontalon, s'engageant à :

- Approvisionner les adhérents dans les quantités et qualités prévues, le jeudi de 18h30 à 19h45 au centre social Charpennes Tonkin,
- Fixer les prix des paniers en toute transparence, en début de période de renouvellement des contrats,
- Informer sur le fonctionnement de la ferme ainsi que des événements liés à la production,
- Accueillir les groupes d'adhérents lors des visites organisées par l'AMAP Vert de Terre.

ET

Le Co-panier 1 :

Le Co-panier 2 :

s'engageant à :

- Régler d'avance l'achat des produits, dans le cadre du présent contrat,
- Chercher ses paniers ou les faire retirer par un tiers pour la saison (en cas d'oubli, le panier ne sera ni remplacé, ni remboursé),
- Adhérer aux principes de la charte des AMAP en étant conscient des aléas de production,
- Participer au bon déroulement de la distribution en assurant au moins **deux distributions** dans la saison.

| Type de contrat | Nombre | Nb paniers | PU (€) | Montant (€) |
|------------------------------------|-----------------|------------|------------|-------------|
| Panier Légumes | | | 10 € | € |
| Panier Fruits (dont jus de fruits) | | | 5 € | € |
| Jus de fruits supplémentaires | | | 2,10 € | € |
| Montant total : | | | | € |
| Co-panier 1 | Montant total : | | €, Payé en | fois |
| Co-panier 2 | Montant total : | | €, Payé en | fois |

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "GAEC Vert Cerise" et datés du jour de l'engagement.

Le , à Villeurbanne

Signature du producteur

Signature(s) adhérent(s)

Volet AMAP

Co-panier 1 :

Contrat :

Co-panier 2 :

Contrat :

Distributions

Dates :

Dates :



CONTRAT FRUITS et LÉGUMES

Hiver 2015 - Reçu Co-Panieur 1 (à conserver)

REÇU de Pour confirmation de son engagement d'achat de part de récolte

| Type de contrat | Nombre | PU (€) |
|--------------------------|--------|--------|
| Panier légumes | | 10 € |
| Panier fruits | | 5 € |
| Jus de fruits | | 2,10 € |
| Pour un montant total de | | € |

Le producteur s'engage à produire et amener sa récolte sur le lieu de distribution le jour convenu. L'adhérent s'engage en son nom à régler d'avance l'achat de la récolte du producteur et à participer à une distribution au moins deux fois dans la saison.

Le ,

à Villeurbanne

Signature du producteur

Signature de l'adhérent

Distributions

- Tous les jeudis 18h30 à 19h45 au centre social Charpennes-Tonkin (11 rue Bât-Yam à Villeurbanne).
- Pensez à votre sac / cabas pour rapporter vos produits !
- Saison Hiver 2015 : 25 paniers

dates de participation aux distributions

| | | | | | | | |
|----------|-----------------------|---------|---------------|------|-------------------|-------|---------------|
| Novembre | 19, 26 | Janvier | 7, 14, 21, 28 | Mars | 3, 10, 17, 24, 31 | Avril | 7, 14, 21, 28 |
| Décembre | 3, 10, 17, 22 (mardi) | Février | 4, 11, 18, 25 | Mai | 3 (mardi), 12 | | |

Courriel : vertdeterre.amap@gmail.com / Site internet : <http://amap.vertdeterre.free.fr/> - Mot de passe tonkin -

CONTRAT FRUITS et LÉGUMES - Hiver 2015 - Reçu Co-Panieur 2 (à conserver)

REÇU de Pour confirmation de son engagement d'achat de part de récolte

| Type de contrat | Nombre | PU (€) |
|--------------------------|--------|--------|
| Panier légumes | | 10 € |
| Panier fruits | | 5 € |
| Jus de fruits | | 2,10 € |
| Pour un montant total de | | € |

Le producteur s'engage à produire et amener sa récolte sur le lieu de distribution le jour convenu. L'adhérent s'engage en son nom à régler d'avance l'achat de la récolte du producteur et à participer à une distribution au moins deux fois dans la saison.

Le ,

à Villeurbanne

Signature du producteur

Signature de l'adhérent

Distributions

- Tous les jeudis 18h30 à 19h45 au centre social Charpennes-Tonkin (11 rue Bât-Yam à Villeurbanne).
- Pensez à votre sac / cabas pour rapporter vos produits !
- Saison hiver 2015 : 25 paniers

dates de participation aux distributions

| | | | | | | | |
|----------|-----------------------|---------|---------------|------|-------------------|-------|---------------|
| Novembre | 19, 26 | Janvier | 7, 14, 21, 28 | Mars | 3, 10, 17, 24, 31 | Avril | 7, 14, 21, 28 |
| Décembre | 3, 10, 17, 22 (mardi) | Février | 4, 11, 18, 25 | Mai | 3 (mardi), 12 | | |

Courriel : vertdeterre.amap@gmail.com / Site internet : <http://amap.vertdeterre.free.fr/> - Mot de passe tonkin -